

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SCIC 8 FAB LAB Drôme
En cours d'immatriculation au RCS de Romans
Siège social : Rue Courre Commère, 26400 Crest
N° Siret en cours

L'an deux mille quatorze le 5 mars à 19 Heures,

Les administrateurs désignés par les statuts se sont réunis en conseil, à Crest, Rue courre commère.

Sont présents ou représentés :

M. Bertrand Vignau-Lous,

Mme Carole Thourigny

M. François Bouis

Mme Caroline Arbogast

Association Pôle numérique, représentée par M. Frédéric Bise

Association Machins Machines, représentée par M. Nicolas Nolibos

Association LOAD, représentée par M. Sébastien Jean

Association Université de l'Avenir, représentée par M. Eric Chevillard

SCOP Solstice, représentée par M. Henri Nantillet

Société I-Dromel Services, représentée par M. Jean-Louis Touchard

Fonctionnement du CA :

Pendant les premiers mois de fonctionnement du Fab Lab, le CA traitera à la fois des questions d'ordre politique et stratégique et des questions relevant de la gestion opérationnelle du lieu.

Les statuts ont été déposés lundi au greffe.

Les contributions pour l'ordre du jour à traiter nous ont permis de discuter des points suivants :

1- Nouveaux sociétaires :

Les sociétés SAS IDEC et ACE Ingénierie sont admises comme sociétaires de la SCIC. (*Sait-on jusqu'à quelle date (compte tenu de la création) on peut admettre des personnes morales ou physiques sans passer par l'AG ?*)

2- Recrutement :

Le profil de poste du **Fab Manager** a été transmis à Pôle Emploi. Chacun des membres du CA est invité à le faire circuler largement et à informer Carole des sites ou réseaux auxquels il a été envoyé. Une option de date d'entretiens avec le jury est posé pour le 26 mars en fonction du nombre de réponses reçues quelques jours avant. Un premier tri sur documents sera fait préalablement.

Nicolas de Machins Machines informe de sa candidature à ce poste.

Le jury pressenti : Carole, Sébastien, Bertrand, François, Fred + Henri + les membres qui le souhaitent

Pour le poste de **Directeur**, le premier CA le jour de l'AG a validé à l'unanimité la proposition de désigner Carole Thourigny. Compte tenu des informations donnés sur le site de l'URSCOP

et appuyé par JJ Magnan administrateur à l'Union Régionale, c'est par un mandat social que Carole assurerait la direction avec un statut assimilé-salarié à compter du 1^{er} avril 2014. Ceci du fait qu'elle est administratrice avant d'être employée par la SCIC. Cette disposition est à confirmer auprès de l'URSCOP. Le temps de travail est équivalent à un mi-temps hebdomadaire, avec un salaire identique au Fab Manager au prorata du temps de travail (soit 50%). Carole prépare une trame pour le profil du poste.

Pour la **comptabilité** de la SCIC une demande de devis sera faite auprès d'un comptable, à voir le temps nécessaire à consacrer à la saisie des écritures qui est chronophage, mais pas les premiers mois. Les autres options sont de prendre une personne en free-lance quelques demi-journées par mois ou d'embaucher un emploi aidé qui assurerait d'autres missions comme l'accueil tél et physique, assistance au Fab Manager, voire petit accompagnement les jours ouverts au public. Mais nous devons vérifier dans ce dernier cas que nous ne dépasserons pas le ratio de 80% d'aides publiques dans le budget général.

3- **Ouverture :**

La date d'ouverture du lieu au public dépend de plusieurs critères : travaux, recrutement Fab Manager, équipements, autorisations, raccordements... Il est convenu que les bonnes conditions doivent être réunies et qu'il n'y a pas d'urgence à un mois près. A priori pas avant le 15 avril, à estimer au fil de l'eau. La référente sur les questions relevant de ce sujet est Carole.

4- **Inauguration :**

Le principe d'une inauguration avec animations sur 2 ou 3 jours est acté, pour la date celle-ci sera fixée à partir de la date d'ouverture au public en se laissant 3 semaines à 1 mois de rodage et de préparation du programme. Sachant qu'un petit flyer (+ +) sera nécessaire pour l'annoncer 15 jours avant.

5- **Commande équipements :**

Nicolas va réunir le groupe chargé de l'équipement du Fab Lab pour présenter les devis des machines pressenties. Le budget s'élève à 45K€ (prévisionnel 40K€) hors il était prévu de se garder une marge financière pour s'équiper éventuellement dans quelques mois suite à un besoin non identifié au départ. Une nouvelle proposition permettra de valider les commandes auprès des fournisseurs (en essayant d'avoir un délai pour le paiement du solde). Nicolas est mandaté pour faire les commandes au nom de la SCIC, une fois les pièces administratives reçues. Commande validée à Machins machines de deux imprimantes 3D : devis de 1400€ + 1700€. Livraison début avril et fin avril.

6- **Préparation de l'exercice budgétaire :**

Une rencontre avec Liévin de l'URSCOP est prévue prochainement. Jean Jacques se propose d'accompagner cette réflexion et d'envisager un prêt relais, peut être auprès de la BPI qui dispose de Fonds fléchés ESS, pour financer le démarrage de l'équipement. Le ministère sera contacté pour connaître les délais de règlement des factures au vu de l'expérience d'autres Fab Lab déjà conventionnés avec eux.

Relance des collectivités associées pour versement subvention.

Le projet est expérimental et doit trouver un modèle économique durant ces deux années avec les axes mis en avant dans le dossier, dont la formation et le service aux entreprises.

7- **Services du Fab Lab et horaires :**

Carole a fait un parangonnage des offres dans plusieurs Fab Lab Français et nous propose un document de travail et de réflexion sur une organisation hebdomadaire. Ceci permet de voir les temps d'occupation du lieu envisageable avec le temps de travail du Fab Manager notamment. Des coûts d'utilisation de machines sont discutés, un passeport machine envisagé (habilitation de l'utilisateur), le bénévolat espéré. A ce sujet la couverture assurance des bénévoles nécessitera leur appartenance minimale à la SCIC sous une forme ou une autre, la question de proposer ou non une adhésion doit être étudié quant aux garanties et avantages qu'elle peut nous amener vis-à-vis de certains publics.

Le dimanche est aussi une journée mobilisable pour des animations ou des stages.

Nécessité de formaliser l'offre de formation, mentionner les prérequis éventuels.

La formule de carnet d'heures à utiliser est à étudier avec les formules d'abonnement proposées dans le document.

A partir de ce document, il est décidé d'évaluer le chiffre d'affaire réalisable à travers ces activités avec une participation moyenne du public. Cette projection détaillée permettra de travailler plus finement sur le prévisionnel financier. Le coût de fonctionnement des machines sera aussi une indication précieuse pour la colonne dépenses mais aussi recettes (coût horaire d'utilisation).

Il faut prévoir des postes informatiques à disposition (tarif à fixer) avec des logiciels libres intégrés.

8- **Communication :**

Bertrand indique que la commission n'a pas de proposition aboutie de charte graphique à ce jour. Il convient d'étudier le coût prévisionnel d'un site, d'une plaquette, d'une enseigne et d'un travail graphiste autour du logo. Pour le site il faut voir plusieurs propositions à partir d'un cahier des charges minimum. L'utilisation d'un wiki collaboratif est également souhaité, à voir s'il est inséré dans une architecture ou si on l'utilise comme support principal. Nous devons pouvoir administrer directement l'outil pour glisser les infos au fil de l'eau (qui ?).

Nous nous retrouverons mercredi 12 mars à 19h pour le prochain CA.

Frédéric indique que nous consacrerons la première partie à un échange sur le mode d'organisation et les méthodes de travail qui recoupent des enjeux majeurs du Fab Lab, la coopération entre les acteurs et la construction d'une communauté d'utilisateurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21heures 30.

Le président de la séance et président du CA

Le directeur général

Les administrateurs